

LES DÉCISIONS DISCIPLINAIRES REÇUES EN 2005-2006

Ordres	Comités de discipline	Tribunal des professions
Acupuncteurs	3	6
Administrateurs agréés	1	2
Agronomes	5	0
Architectes	11	0
Arpenteurs-géomètres	34	0
Audioprothésistes	1	0
Avocats	200	66
Chimistes	4	4
Chiropraticiens	6	4
Comptables agréés	11	3
Comptables en management accrédités	6	2
Comptables généraux licenciés	4	0
Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés	0	0
Conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices	1	0
Dentistes	33	7
Denturologistes	10	1
Diététistes	0	0
Ergothérapeutes	0	0
Évaluateurs agréés	1	0
Géologues	0	0
Huissiers de justice	2	0
Hygiénistes dentaires	0	0
Infirmières et infirmiers	26	3
Infirmières et infirmiers auxiliaires	0	1
Ingénieurs	37	10
Ingénieurs forestiers	1	1
Inhalothérapeutes	1	0
Médecins	27	19
Médecins vétérinaires	2	0
Notaires	33	9
Opticiens d'ordonnances	0	1
Optométristes	2	2
Orthophonistes et audiologistes	3	0
Pharmaciens	20	1
Physiothérapie	5	0
Podiatres	10	0
Psychologues	19	2
Sages-femmes	0	0
Techniciennes et techniciens dentaires	2	0
Technologistes médicaux	1	0
Technologues en radiologie	4	0
Technologues professionnels	4	0
Traducteurs, terminologues et interprètes agréés	0	0
Travailleurs sociaux	5	4
Urbanistes	2	0
TOTAL	537	148

**LES AVIS DE RADIATION PERMANENTE, DE RÉVOCATION DE PERMIS,
DE RÉINSCRIPTION ET DE LIMITATION OU SUSPENSION PERMANENTE
AU TABLEAU DES PROFESSIONNELS EN 2005-2006**

Ordres	Radiation permanente	Révocation	Réinscription	Limitation ou suspension permanente
Arpenteurs-géomètres		11		
Avocats	1			
Comptables en management accrédités	1			
Dentistes	6			3
Ingénieurs		1		
Médecins				1
Pharmaciens				1
TOTAL	8	12	0	5

**ORDONNANCES DE HUIS-CLOS, DE NON-ACCESSIBILITÉ, DE NON-PUBLICATION
ET DE NON-DIFFUSION EN 2005-2006**

Comité de discipline

Ordres	Nombre de décisions	Patients¹	Notes sténographiques²	Autres documents³
Avocats	1	1		
Chiropraticiens	4	4		
Comptables agréés	2	2		2
Dentistes	3	3		
Infirmières et infirmiers	14	14		
Médecins	5	5		5
Notaires	14	1		13
Optométristes	1	1		
Pharmaciens	14	5		11
Physiothérapie	4	4		1
Psychologues	18	18		1
Technologistes en radiologie	2	2		
Travailleurs sociaux	1	1		
TOTAL	83	61	0	33

Les ordonnances visent la plupart du temps à protéger les patients, les témoins et tout élément permettant de les identifier.

¹ Patients : comprend clients, témoins, société, enfants des patients.

² Notes sténographiques : comprend requête en irrecevabilité, audition.

³ Autres documents : comprend pièces, rapport d'enquête, expertise psychologique, échanges entre les parties, 24 dossiers médicaux.

**ORDONNANCES DE HUIS-CLOS, DE NON-ACCESSIBILITÉ, DE NON-PUBLICATION
ET DE NON-DIFFUSION EN 2005-2006**

Tribunal des professions

Ordres	Nombre de décisions	Patients/ parents/ clients/ témoins	Rapports du médecin	Consultations/ échanges	Documents/ dossiers médicaux
Administrateurs agréés	1				1
Chimistes	3				3
Dentistes	1	1			1
Infirmières	2	2			2
Infirmières auxiliaires	1	1			1
Médecins	7	6			6
TOTAL	15	10	0	0	14

Les ordonnances visent la plupart du temps à protéger les patients, les témoins et tout élément permettant de les identifier.